

COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 février 2018

Le Conseil municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Débat d'Orientations Budgétaires

L'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L 2312-1, L 3312-1, L 5211-36 relatifs au débat d'orientation budgétaire, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Pour les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif local de présenter à son organe délibérant un rapport sur :

- les orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels,
- la structure et la gestion de la dette.

Le ROB donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote. Le ROB et la délibération qui s'y rapporte sont transmis au sous-préfet de l'arrondissement.

Le débat doit intervenir dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif et doit permettre à l'assemblée délibérante, à partir des propositions de l'exécutif, de déterminer les grands équilibres budgétaires et les choix majeurs en termes d'investissement.

Le Maire propose un examen attentif des différents taux d'imposition et la fixation de ceux-ci au regard des dotations espérées pour 2018.

Au niveau des recettes de fonctionnement pour le budget 2018, les dotations de la Communauté d'Agglomération du Douaisis ne devraient sensiblement pas évoluer et nous n'avons pas pour le moment les éléments sur le niveau des dotations de l'Etat. Nous avons fait une prévision basée sur les préconisations de l'AMF (-30% sur 5 ans).

En ce qui concerne les recettes de fiscalité locale il est rappelé qu'en 2017, les taux d'imposition étaient les suivants :

- Taxe d'Habitation	-	13.45 %
- Foncier Bâti	-	25.95%
- Foncier non Bâti	-	27.45 %

Notre municipalité mène depuis plusieurs années une démarche forte en matière de réhabilitation des quartiers, de développement des services de proximité et dans les domaines de la jeunesse, de l'environnement ainsi que de l'action sociale. Un effort particulier a été mené au niveau de la rénovation des bâtiments communaux et du développement du patrimoine de la ville.

D'autres projets, en cours d'études, vont nécessiter des besoins en financement. Néanmoins, compte tenu de la situation économique liée à la crise internationale, il est envisagé de continuer à bien maîtriser le niveau de ces taxes, en se limitant à une évolution minimale de la taxe d'habitation de 2,5%.

Les réductions importantes de dotations de l'Etat aux collectivités locales annoncées pour les prochaines années, ainsi que l'arrivée de charges nouvelles (rythmes scolaires, hausse de TVA, ...) rendent plus compliquée notre gestion, ce qui limite les moyens pour le financement des investissements locaux et des services de proximité. En ce qui concerne les **dépenses de fonctionnement**, les prévisions budgétaires doivent prendre en compte :

*Les évolutions de charges de personnel liées notamment aux déroulements de carrières et au recrutement d'animateurs qualifiés indispensable afin d'offrir un Projet Educatif Territorial de qualité, tout en maîtrisant au mieux ce poste.

*Le développement des services de l'e-administration avec renforcement des moyens informatiques (en matériel et logiciels) pour permettre le bon fonctionnement des services.

D'autre part ce budget doit aussi nous permettre de poursuivre notre action et nos investissements dans les domaines suivants :

❖ **TRAVAUX VOIRIE, BÂTIMENTS COMMUNAUX ET HABITAT :**

*L'entretien qualitatif de la voirie et des bâtiments communaux.

*L'accessibilité pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite conformément à notre dossier AD'AP déposé en septembre 2015.

* La poursuite des travaux de sécurisation de nos établissements scolaires.

*La réalisation de travaux sur plusieurs bâtiments communaux : renforcement de l'isolation phonique du restaurant scolaire Gallieni, l'extension des sanitaires de l'école maternelle Anne Frank.

*L'élaboration d'un plan de mise en accessibilité des voiries et espaces publics (PAVE) prenant en compte, outre la sécurisation des déplacements des piétons et des vélos, les mesures de sécurité nécessaires tant en matière de circulation que de stationnement.

Ces travaux seront réalisés en mettant en priorité les techniques entrant dans le cadre du développement durable.

*La poursuite du programme de rénovation du cimetière communal avec la reprise des concessions abandonnées et réaménagement de la partie la plus ancienne, l'implantation de cavurnes, ainsi que la mise au point de techniques d'aménagement pour limiter l'entretien.

*La vigilance sur le programme de démolition de logements cité des Cheminots avec l'accompagnement des locataires encore en place.

*La poursuite du chantier de l'Éco quartier Théodore Monod (3^{ème} phase).

*La poursuite de l'aménagement du bâtiment communal des ateliers municipaux, rue de la Paix (création d'ateliers et de box à matériaux...).

* L'installation de caméras de vidéo protection à plusieurs points plus sensibles de la ville.

*Les aménagements prévus pour faciliter le développement des services, de l'artisanat et du commerce local.

❖ **ÉTUDES ET PROJETS :**

*L'adaptation des différents espaces de bureau en fonction des nécessités et leur aménagement afin de répondre aux points sensibles pointés lors de l'audit Quali-ville (travaux d'accessibilité, mobilier, cloisons...).

*La poursuite de la révision allégée du PLU

*La poursuite du partenariat avec l'EPF concernant le projet d'habitat mixte de l'îlot Douai République. Une 1^{ère} phase de démolition sera engagée au second semestre 2018, un appel à projets va être lancé pour désigner le promoteur chargé de l'opération d'aménagement d'habitat mixte.

*L'acquisition des immeubles et des terrains ayant un intérêt dans le cadre des opérations d'urbanisme et de développement équilibré de la commune.

*Sur plusieurs bâtiments communaux, la réalisation de travaux en matière d'accessibilité et d'économie en énergie.

*L'étude sur le devenir de la friche « ex EHPAD les Fontinettes » et le réaménagement de l'accès au collège en partenariat avec le Conseil Départemental et PARTENORD.

*La poursuite du partenariat avec les bailleurs pour la réhabilitation des logements (square le Châtelier, résidence le Bourg).

*Les partenariats, les subventionnements et les possibilités de financement nous aideront à déterminer les priorités et réalisations.

* L'étude pour l'agrandissement du cimetière.

❖ **ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

*Suite à la validation de l'agenda 21 local, mise en place d'une phase de sensibilisation-concertation avec la population, action structurée autour

d'un projet global : le « Bien Vivre Ensemble » et « le Sport pour Tous ». Mise en place des actions ciblées prioritaires et transversales.

*Le maintien des efforts d'embellissement de la ville afin d'offrir un cadre de vie agréable à vivre pour tous, notamment au niveau fleurissement, propreté et maîtrise de la pollution canine et maintien de la démarche de développement durable et de préservation de notre patrimoine naturel, avec pour objectif l'obtention de la 4^{ème} fleur.

*La finalisation de l'espace paysager de qualité en bordure de la Scarpe, le square Marc DOLEZ.

*La poursuite de la démarche pour une Charte de l'Arbre avec la réalisation d'un programme annuel de plantations d'arbres sur toute la commune.

*La préservation et le renforcement de notre patrimoine environnemental et en particulier au niveau biodiversité, avec poursuite du projet pédagogique à la Plaine de jeux (O phyto – O déchet) : faire de cet espace un site exemplaire sur lequel sont organisées des actions de sensibilisation du grand public ainsi que des ateliers didactiques en partenariat avec les écoles et les associations locales. Dans la continuité de ces actions, une extension du périmètre (marais de Joncquoy, jardin Chœur) est prévue afin de faire rentrer de plus en plus la nature dans notre ville.

*La surveillance concernant les différents types de nuisances, notamment les nuisances olfactives.

*Le développement de l'animation dans l'éco quartier Théodore Monod (intergénération, jardinage, terrain de pétanque...).

*Le soutien, en partenariat avec le SYMEVAD, des actions de prévention des déchets ménagers et en particulier de la promotion du compostage à domicile des déchets verts et des déchets organiques, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires, le renforcement du tri des déchets municipaux, les opérations de recyclage, l'éco défi des administrations.

*La réalisation des diagnostics amiante et qualité de l'air dans les différents bâtiments communaux.

*La mise en œuvre d'actions pour la maîtrise énergétique telles que :

- les diagnostics énergétiques.

-La poursuite du remplacement dans tous les quartiers des équipements d'éclairage public par des systèmes plus performants et économes en énergie, en partenariat avec le SCOT, et cela suite à l'implication de notre ville dans la certification Territoires à énergie positive pour la croissance verte.

-La poursuite du programme d'actions issues du bilan carbone réalisé en 2010 en partenariat avec le SCOT dans le cadre du Plan Climat Territorial et du Conseil en

Energie Partagée. Démarche visant à apporter notre contribution aux efforts à mener pour limiter le réchauffement climatique.

-Le lancement d'une étude d'opportunité technico économique visant la rénovation du patrimoine de notre commune, avec le développement des énergies renouvelables avec un objectif de diminuer la consommation énergétique de plus de 38 %.

*La création de jardins familiaux dans le secteur des Fontinettes.

*Le remplacement progressif, selon nécessité, du parc de véhicules des services techniques par du matériel à moindre consommation énergétique.

❖ ↳ ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ, LOGEMENT

*Le dispositif d'écoute et d'assistance aux personnes en difficulté sociale.

*Les actions d'animation et de solidarité auprès des personnes âgées et le soutien aux actions intergénérationnelles, avec l'objectif d'éviter l'isolement et faciliter leur déplacement.

*L'aide au maintien à domicile des personnes âgées (télé-alarme, repas, aide administrative, aide à la personne,).

*Les actions pour faciliter la vie des personnes porteuses de tous types de handicap.

*Les animations tout au long de l'année : sorties annuelles, repas et colis des aînés, thé dansant, après-midi récréatives et bien d'autres activités.

*La reconduction des œuvres sociales, dans le cadre notamment des secours apportés par le Centre Communal d'Action Sociale auprès des personnes qui bénéficient du Revenu de Solidarité Active, des chômeurs en fin de droit et des personnes en difficultés matérielles

*Les démarches vers la maîtrise foncière en vue de la création d'un nouveau béguinage rue Jean Jaurès, à proximité des commerces et services.

❖ ↳ ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

*La poursuite de la démarche de rénovation des espaces jeux petite enfance afin de mettre à la disposition des enfants des équipements ludiques et sécuritaires.

*Les actions engagées en faveur de la petite enfance, de notre jeunesse dans le cadre du Projet Éducatif Local et du contrat enfance – jeunesse.

*La poursuite du partenariat avec la RAM, la ludothèque, la souris verte.

- *Le développement de la Quinzaine des droits de l'enfant.
- *Le soutien aux associations sportives et culturelles engagées dans le domaine de la jeunesse.
- *L'optimisation de l'organisation des A.L.S.H.
- *Le soutien au Comité Lambres Jeunes pour la préparation d'activités de qualité telles que le séjour Nature et découverte.
- *Les dispositions diverses contribuant au bon fonctionnement des écoles communales et de la restauration scolaire.
- *La poursuite de nos efforts dans le cadre du Projet Educatif Local pour offrir à nos jeunes, en prolongement de leur temps scolaire, un panel d'activités fort diversifiées, en particulier dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté, du sport, de la culture ou du respect de l'environnement.
- *La poursuite des actions autour du devoir de mémoire avec les écoles et le collège.
- *La poursuite du partenariat constructif avec l'Éducation Nationale et les parents d'élèves, tant au niveau des écoles communales qu'au niveau du collège.
- *Les actions dans le cadre de la charte « Ville Amie des Enfants » en partenariat avec l'Unicef, les écoles, la MJC et les associations locales.
- *L'accueil des jeunes enfants dans nos différentes structures adaptées, en particulier les enfants porteurs de handicap.
- *La continuité des nombreuses actions de qualité et animations ludiques menées dans le cadre des Accueils Péri Scolaires.
- *Le suivi du Conseil Municipal des Enfants avec la volonté d'optimiser les échanges avec les jeunes.
- * La réalisation de travaux pour optimiser la qualité d'accueil des enfants lors de la pause méridienne, pour en faire un temps d'apaisement et de ressourcement permettant aux enfants de reprendre les enseignements dans de bonnes conditions (chasse au bruit dans les restaurants scolaires, aménagements d'espaces lecture, musique, etc...).
- *Le renforcement des actions pédagogiques sur l'équilibre alimentaire et des actions visant à éviter le gaspillage alimentaire et orientées sur le « bien manger ».

❖ CULTURE, LOISIRS, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

- *L'organisation et l'évolution des différentes manifestations locales qui perpétuent les traditions de notre ville et maintien d'un programme culturel varié, de

qualité accessible à tous, en partenariat avec la MJC, notre Harmonie municipale et les associations locales, avec les bénévoles au travers du Comité des Festivités.

*Le soutien aux associations locales œuvrant dans les domaines de la culture, de la solidarité et des loisirs.

*L'organisation de manifestations sportives en partenariat avec les associations, notamment l'évolution du Trail de la Petite Sensée, les courses cyclistes.

*Le soutien aux activités de l'École de musique Jean-Claude Bonhomme et de la Maîtrise des Petits Chanteurs de Lambres en facilitant la participation des jeunes lambrésiens, en partenariat avec les associations et les écoles, et l'aide au rayonnement de l'Harmonie municipale.

*La continuité du partenariat avec la MJC/ Espace Hélios, pour un programme culturel, sportif, éducatif et ludique de qualité.

*Le maintien d'une richesse documentaire de qualité et actualisée à la Médiathèque municipale Claude Laturelle.

*L'animation des actions au titre du Devoir de Mémoire, notamment lors des cérémonies patriotiques, avec l'organisation d'actions liées au centenaire de la Guerre 1914-18, en partenariat avec les associations d'Anciens Combattants et les écoles, ainsi qu'avec les militaires du 41^{ème} RT.

*Les actions pour développer les échanges culturels, sportifs et de loisirs avec STARY SACZ et les relations entre les jeunes de STARY SACZ et les jeunes de notre ville.

*La poursuite de notre action de partenariat avec les associations locales pour le renforcement des activités sportives et culturelles en s'appuyant sur un encadrement de qualité.

*Les travaux du terrain en gazon synthétique au stade Robert Drécourt et la recherche de financements.

❖ COMMUNICATION ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

*L'évolution du dialogue de proximité et de concertation selon une démarche de démocratie renforcée.

*Le renforcement de la valorisation de nos différents labels et du jumelage à nos entrées de ville.

*L'intensification du recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

*L'intensification de la dématérialisation déjà bien engagée des procédures administratives.

*Le Conseil des Sages qui pourra être consulté notamment sur les grands projets de la municipalité.

Pour mener à bien ce programme ambitieux, il est prévu de poursuivre notre démarche de gestion rigoureuse des différents postes de dépenses de fonctionnement en recherchant les possibilités de limitation de certains postes de dépenses. Nous continuerons à mener des réflexions avec chacun des responsables et organisateurs de ces actions pour optimiser au mieux l'économie de la mise en œuvre.

Nous accentuerons nos efforts dans la recherche de subventionnements et de financements de nos projets en étudiant les possibilités parfois très ciblées de nos partenaires financiers. Nos priorités pourraient être aménagées selon les opportunités offertes. Le respect des équilibres budgétaires de fonctionnement et d'investissement détermineront les limites de nos actions.

Dans le souci de bonne gestion permanente, il est prévu de maintenir et renforcer notre organisation selon le référentiel Qualiville pour l'ensemble des services.

Budget primitif – accord de principe pour engager les dépenses à hauteur du quart des investissements prévisionnels de l'année

Le Conseil municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à engager des investissements décidés par l'organe délibérant dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice de l'année précédente et cela pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2017.

Norévie – Demande de garantie d'emprunt pour 12 logements rue Hubert Reeves

Le Conseil municipal a décidé l'octroi de garanties d'emprunts, afin de couvrir le remboursement du Prêt Locatif Aidé d'Intégration ainsi que le Prêt Locatif à Usage Social pour 12 logements locatifs, rue Hubert Reeves – Chemin les Marlières à Lambres-lez-Douai.

Journée à Comines à l'Ice Mountain Adventure Park – Participation financière

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité la tarification suivante :

10 € pour les jeunes du Comité Lambres Jeunes et du Conseil Municipal des Enfants

20 € pour les autres jeunes lambrésiens

35 € pour les adultes et les extérieurs si des places sont encore disponibles

Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs et convention intercommunale d'attribution – Appel à délibérer

Le Conseil municipal approuve le projet de plan partenarial de la demande de logement social et d'information des demandeurs ainsi que le projet de convention intercommunale d'attribution.

Par ailleurs, le Conseil municipal décide :

- De majorer les différents tarifs du cimetière municipal à compter du 1^{er} mars 2018
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions au titre de la D.E.T.R. 2018 concernant les travaux suivants :

- Projet de création d'un terrain en gazon synthétique prenant en compte les normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap
 - Projet de travaux de mise aux normes accessibilité aux personnes en situation de handicap des accès de la mairie par la création d'une rampe et la modification des menuiseries
- D'adhérer à l'Association Nationale des Elus en Charge du Sport (l'ANDES). Le montant de cette adhésion est de 225 € par an.
- D'approuver le compte rendu technique et financier annuel des délégataires du service d'assainissement 2016 de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

D'autres sujets ont été présentés pour information tels que :

- * les vœux à la Fermette aux Bleuets, les Jardins de Théodore ainsi qu'à la résidence les Boutons d'Or,
- * le thé dansant qui a eu lieu le dimanche 18 février dernier,
- * la réunion d'informations concernant le séjour neige des élèves de CM2,
- * la nouvelle organisation scolaire pour la rentrée scolaire 2018,
- * la première séance plénière du Conseil Municipal des Enfants le 21 mars,
- * la conférence de monsieur Jacques Desbonnet à la MJC Espace Hélios, dans le cadre du Devoir de mémoire,
- * le bilan de l'accueil de loisirs sans hébergement des vacances de Noël 2017 des 4/12 ans,
- * le bilan des activités des vacances de Noël 2017 des 12/16 ans,
- * le séjour hiver pour les 12-17 ans organisé par l'association ADAV du 24/2 au 3/3/2018 à Chamonix,
- * la réunion Comité Lambres Jeunes du vendredi 22 décembre dernier,
- * la préparation du camp « Nature et Découverte » qui se déroulera cette année à Curbans dans les Alpes-de-Haute-Provence,
- * l'organisation de la Fête de la Petite Enfance le mercredi 28 février,
- * le compte-rendu des assemblées générales de différentes associations,
- * le compte-rendu de la réunion du conseil de développement de la CAD sur le thème « Sport »,
- * de la remise du Label « Ville Active et Sportive » le 1^{er} février dernier. À cette occasion, la ville s'est vue remettre la plaque de ville avec le niveau de laurier (2),
- * le point sur la cérémonie des vœux le 6 janvier dernier,
- * la présentation du terrain synthétique au collègue André Malraux,
- * le point sur le programme annuel de la Maîtrise des Petits Chanteurs et de l'Harmonie Municipale,
- * la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc,
- * le spectacle Louise de Bettignies dans le cadre du Label Centenaire initialement prévu le 3 février, reporté au 13 avril prochain,
- * de l'inauguration de la stèle en hommage aux Anciens Combattants le 21 avril prochain,
- * le point d'avancement de l'Agenda 21 suite au comité de pilotage du 29 janvier dernier,
- * l'obtention du quatrième @,
- * de la mise en service de la nouvelle Gestion Relation Citoyenne
- * de l'organisation de la 100^{ème} réunion de quartiers le 7 avril 2018

- *de la mise en ligne de la consultation relative à l'étude de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux et le développement des Energies Renouvelables
- * le point sur la réhabilitation des logements résidence le Bourg et Denis Cordonnier,
- * le point sur les travaux de l'éco-quartier Théodore Monod,
- * le remplacement du chauffage à l'église St-Sarre,
- * la mise en place progressive de vidéo surveillance dans différents secteurs (abords de la salle Michel Hennebois, abords des deux écoles Salengro et Gallieni, place de Gaulle, abords de la MJC, résidence Delestraint, square le châtelier...),
- * de la pose de bornes rétractables aux entrées des écoles Salengro et Gallieni.